

LES NON-DITS DE LA NOUVELLE ORIENTATION DIPLOMATIQUE DE L'IRAN. PORTRAIT DES ENJEUX ACTUELS ET PERSPECTIVES

Felly LUKUNGA NGOMBA*

*Assistant à l'Université Pédagogique Nationale et Chercheur Associé à l'IRGES/Kinshasa-RDC

Résumé

Devenir une puissance militaire est le rêve de chaque pays. La bombe atomique constitue dans la géopolitique actuelle, l'un des éléments qui attestent la maturité défensive d'un Etat. L'arme nucléaire n'apporte pas seulement du prestige, elle crée aussi de la dissuasion et autorise son propriétaire à lancer des frappes offensives qui pourraient annihiler tout ennemi. En plus d'éviter les migraines variées qui viennent avec la mise en place d'un programme nucléaire militaire, dont les plus notables sont les sanctions internationales, rester éloigné du club des puissances nucléaires donne à l'Iran une plus grande flexibilité pour fabriquer des armes conventionnelles. Il sied de noter que la volonté de se doter de l'arme nucléaire est, dans une certaine mesure, le résultat de la guerre contre l'Irak (1980-1988), qui a beaucoup marqué le nouveau régime iranien issu de la révolution islamique de 1979. La montée en puissance militaire d'Israël, son grand ennemi, avait motivé également Téhéran et ses alliés, la Syrie et la Libye, à se doter de l'arme nucléaire, à partir de 1985. Cette démarche iranienne se définit dans une portée géopolitique de se hisser dans la « cour des grands », celles des pays dotés de la puissance nucléaire, afin de peser davantage sur les scènes régionale et mondiale. Cet article n'aborde pas les aspects liés à la remise en cause de l'accord nucléaire iranien par l'Administration de Donald Trump. Nos analyses se penchent sur le revirement de la diplomatie iranienne sur cette question.

Mots-clés : diplomatie, programme nucléaire, Iran.

Abstract

Every country dreams of becoming a military power. In today's geopolitics, the atomic bomb is one of the keys to a country's defensive maturity. A nuclear weapon not only brings prestige, it also creates a deterrent and authorises its owner to launch offensive strikes that could annihilate any enemy. As well as avoiding the various headaches that come with setting up a military nuclear programme, the most notable of which are international sanctions, staying away from the nuclear club gives Iran greater flexibility to build conventional weapons. It should be noted that the desire to acquire nuclear weapons is, to some extent, the result of the war against Iraq (1980-1988), which had a major impact on the new Iranian regime that emerged from the Islamic revolution of 1979. The rise in military power of Israel, its great enemy, also motivated Tehran and its allies, Syria and Libya, to acquire nuclear weapons from 1985 onwards. Iran's move is part of a geopolitical drive to join the "big league" of nuclear-armed countries, in order to increase its influence on the regional and world stage. This article does not deal with the aspects linked to the questioning of the Iranian nuclear agreement by Donald Trump's administration. Our analysis focuses on the reversal of Iranian diplomacy on this issue.

Keywords: diplomacy, nuclear programme, Iran.

INTRODUCTION

Face à la montée des périls au Moyen-Orient et le risque nucléaire régional, la communauté internationale a compris qu'il valait mieux faire de l'Iran un allié plutôt qu'un ennemi. Les alliés traditionnels des Etats-Unis d'Amérique, Israël, Arabie Saoudite et pays du Golfe en tête, s'inquiètent d'un potentiel retour en grâce de leur ennemi perse. Avec la signature le 14 juillet 2015 de l'accord sur le nucléaire iranien, se tourne probablement pour un long

moment une page douloureuse de l'histoire des relations entre le monde occidental et cette région.¹

Les premières négociations visant à convaincre l'Iran d'abandonner son programme nucléaire datent de 2003, à l'initiative de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni (un groupe dit UE-3). Après l'adoption d'une ligne dure par Mahmoud Ahmadinejad, les négociations repartent du bon pied avec l'arrivée d'Hassan Rohani. Il aura fallu un peu moins de deux ans après l'accord de principe de Genève, le 24 novembre 2013, pour finaliser le compromis, le 14 juillet 2015 à Vienne.

Cet accord du 14 juillet 2015 sur le nucléaire iranien permet à la république islamique de revenir dans le jeu diplomatique international. La fin progressive des sanctions internationales doit également lui redonner des moyens financiers accrus. L'Arabie saoudite, qui s'est opposée à cet accord, craint notamment que cet afflux d'argent permette à l'Iran d'étendre son influence régionale.

Dans cette réflexion, nous chercherons décoder les non-dits de la nouvelle orientation diplomatique de l'Iran en faisant un portrait des enjeux actuels et futurs. S'inscrivant dans une démarche géopolitique, notre analyse se construit des conflits des pouvoirs autour des enjeux territoriaux du Moyen-Orient, le territoire étant porteur des promesses d'identité, de prospérité et de puissance. La géopolitique nous permet de construire une grille de lecture événementielle qui a concouru par la matérialisation de l'accord nucléaire entre l'Iran et le P5+1.

Il sera question de savoir : En quoi l'accord nucléaire constitue une nouvelle posture stratégique et diplomatique de l'Iran ? Qu'est-ce qui constitue les termes de référence de l'accord nucléaire de l'Iran et le P5+1 ? Comment l'Iran compte garantir sa géopolitique de leader régional au regard de sa réorientation nucléaire face aux pétromonarchies ?

Dans cette optique, deux points seulement méritent d'être traités dans le cadre de cet article. Le premier point s'intitule : accord nucléaire iranien : une nouvelle posture stratégique et diplomatique ; le second point fait un portrait des enjeux au regard de la recomposition géopolitique du Moyen-Orient.

I. ACCORD NUCLEAIRE IRANIEN : UNE NOUVELLE POSTURE STRATEGIQUE ET DIPLOMATIQUE

L'élection d'Hassan Rohani à la présidence de la République islamique d'Iran en juin 2013 a créé de nombreuses attentes sur le front international. Le successeur de Mahmoud

¹ BOUSSOIS S., « L'accord iranien sur le nucléaire, une révolution géopolitique pour la région et pour le monde », dans *Note d'analyse du GRIP*, Bruxelles, du 27 Juillet 2015, p. 1.

Ahmadinejad, était déjà perçu comme un acteur susceptible de modifier les orientations diplomatiques de Téhéran vers des positions plus conciliatrices. Certainement, les décisions de politique étrangère résultent d'un processus complexe en Iran. Elles procèdent d'arbitrages entre des acteurs aux voix rarement concordantes, et confèrent un rôle central au Guide, Ali Khamenei.²

Cependant, après les années de relations nettement détériorées entre la maison du Guide et la présidence de la République, un rapprochement des positions était prévisible pour permettre de nouvelles initiatives. Les attentes les plus fortes étant bien évidemment sur le programme nucléaire qui phagocytait l'ensemble des relations entre l'Iran et les pays occidentaux et contamine la politique internationale depuis une dizaine d'années.

I.1. L'Iran et le P5+1 : Signature d'un accord historique

L'accord conclu à Vienne le 14 juillet 2015 entre l'Iran et les pays du groupe P5 + 1 (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni, Allemagne) est l'issue d'une négociation diplomatique longue et patiente, mais aussi intermittente qui s'est étendue sur 12 ans.

Nous allons essayer de retracer de manière extrapolatives cette période jusqu'à l'aboutissement d'un accord sur base des éléments marquants en partant, d'une part, par la diplomatie à ciel ouvert et d'autre part, par celle de couloir.

I. 1. 1. La diplomatie à ciel ouvert et ses limites

Dans un contexte post 11 septembre 2001, l'Iran se voit attribué l'étiquette d'appartenance à « l'axe du mal » par le président américain Georges Walter Bush lors de son adresse sur l'état de l'Union de février 2002.

En juin 2003, l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) affirme avoir découvert sur le site de Natanz des taux d'uranium enrichi supérieurs aux normes civiles.

Au terme d'entretien avec Hassan Rohani, ce dernier fut désigné négociateur sur la question nucléaire par le président Khatami, la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni vont obtenir en octobre 2003 l'engagement de l'administration Khatami de suspendre l'enrichissement d'uranium. Téhéran accepte de signer et d'appliquer le protocole additionnel au TNP qui permet des inspections inopinées de l'AIEA. Il gèle son programme nucléaire et accepte des inspections poussées de l'organisation internationale.³

L'entrée au pouvoir de Mahmoud Ahmadinejad en 2005 compromet cette esquisse d'ouverture. Le président iranien relance en effet le programme d'enrichissement d'uranium à

² RIAUX G., « L'esquisse d'une nouvelle posture régionale de l'Iran », Dossier Qu'attendre de l'élection du nouveau président iranien ?, dans *La Lettre de l'IRSEM*, n°06, Septembre 2013, p. 16.

³ DJALILI M.R. et KELLNER T., « Nucléaire iranien : genèse, modalités et conséquences d'un accord historique », dans *Les clés du Moyen-Orient*, du 07 octobre 2015.

Ispahan. Il déclare à la tribune de l'ONU que l'Iran a le droit de développer un programme nucléaire civil.

En 2006, il eut l'adoption par l'ONU adopte sa première résolution (1737) imposant des sanctions contre l'Iran. Plusieurs autres viendront s'y ajouter au fil des années (rés.1747, rés.1803, rés.1929...). En 2008 pourtant, une rencontre réunit à Genève les représentants du groupe P5+1 (les Etats membres permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU + l'Allemagne) et l'Iran. En 2009, la communauté internationale va de nouveau se sentir provoquée par le régime du Guide suite à l'inauguration de la première usine de fabrication de combustible nucléaire en Iran à Ispahan.

Il faudra attendre l'Administration Barack Obama pour assister à la relance du processus de négociation. En effet, en mai 2009, le Président américain s'adresse au Guide suprême de la République islamique, Ali Khamenei, et se dit ouvert à une relance du processus diplomatique.

Après des mois d'efforts diplomatiques intenses, le groupe P5+1 et l'Iran se réunissent à Genève après 14 mois d'interruption en vue de relancer les négociations sur le programme nucléaire iranien. Les Etats-Unis d'Amérique, la Russie et la France proposent à Téhéran un accord prévoyant l'enrichissement de l'uranium iranien à l'étranger. Mais cette initiative échoue face au refus iranien. Téhéran invoque un manque de garanties et commence en février 2010 à produire de l'uranium enrichi à 20 % au grand dam des Occidentaux.⁴

En juin 2010, une quatrième série de sanctions est votée par le Conseil de Sécurité de l'ONU sous la résolution 1929. En juillet, des sanctions sont également adoptées par les Etats-Unis d'Amérique et l'Union Européenne.

En janvier 2011, de nouvelles discussions entre le groupe P5+1 et l'Iran à Istanbul n'aboutissent à rien et en mai, des sanctions renforcées sont votées par l'Union européenne et les Etats-Unis d'Amérique.

A la suite de la publication des rapports de l'AIEA, Mahmoud Ahmadinejad déclare que l'Iran ne reculera pas « d'un iota » sur son programme nucléaire. Cette position va pousser, en janvier 2012, l'Union européenne de décider un embargo sans précédent sur le pétrole iranien.

Entre avril et septembre 2012, plusieurs rounds de négociations du groupe P5+1 sont organisés sans résultat à Istanbul, Bagdad et Moscou. Elles reprendront en février et avril 2013 à Almaty au Kazakhstan puis en mai à Istanbul. Toujours sans résultat.

⁴ *Ibidem*.

Pourtant, entre temps, le 21 mars 2013, le Guide suprême iranien, Ali Khamenei, a déclaré qu'il n'était « pas opposé » à un dialogue direct avec Washington.

I. 1. 2. La diplomatie du couloir avec l'entrée en jeu d'Oman

Alors que rien ne semble marcher sur le dossier, en coulisse, un couloir diplomatique parallèle s'est en fait activé depuis la fin de l'année 2011 par John Kerry, alors président de la Commission sénatoriale des Relations étrangères. Ce dernier va privilégier une discussion directe avec Téhéran.

Se servant du Sultan d'Oman, Qaboos Bin Said Al Said comme facilitateur entre Washington et Téhéran, ce dernier a, en 2009, transmis à la Maison blanche, les noms des prisonniers que Téhéran souhaitait voir libérer des Etats-Unis d'Amérique pour tester la bonne volonté du président Obama.

Alors que Mahmoud Ahmadinejad gesticule, une première rencontre entre diplomates américains et iraniens se déroule secrètement à Mascate (Oman) en juillet de 2012.⁵ Elle est suivie d'une autre rencontre discrète à Oman en mars 2013 entre le n°2 du département d'Etat, William Burns, le principal conseiller diplomatique de Joe Biden, Jake Sullivan et une petite équipe d'experts techniques d'une part et des négociateurs iraniens.

Le rôle d'Oman va se poursuivre jusqu'à la fin 2014/début 2015. Le sultanat a facilité la tenue de plusieurs rencontres de négociations entre Américains et Iraniens et a transmis également des messages contenant des termes importants des négociations directes entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Iran.

Ces négociations bilatérales secrètes vont contribuer à poser les fondations de ce qui deviendra l'accord provisoire de Genève en novembre 2013. Elles étaient destinées dans l'esprit de Washington à renforcer les négociations au sein du groupe P5+1.⁶

I. 1. 3. Le modéré Rohani et la nouvelle orientation diplomatique

En plus de l'existence du canal clandestin, c'est aussi la modification du contexte politique en Iran qui permet à la situation d'évoluer activement et positivement. L'élection et l'investiture du modéré Hassan Rohani à la présidence iranienne permet l'accélération du processus.

⁵ SOLOMON J., « Secret Dealings With Iran Led to Nuclear Talks », dans *The Wall Street Journal*, June 28, 2015.

⁶ Anonyme, « Nucléaire : plusieurs mois de négociations secrètes entre les Etats-Unis et l'Iran », dans *Le Monde*, 24 novembre 2013.

Elu en juin 2013, Rohani assure à la tribune de l'ONU lors de l'Assemblée Générale que l'Iran ne représente « pas une menace ». Il rencontre le président français et parle au téléphone avec Barack Obama, un premier échange à ce niveau depuis 1979.⁷

Ce nouvel air politique à la tête de l'Iran va booster des contacts entre hauts représentants américains et iraniens, avec à titre exemplatif, une rencontre mouvementée entre le chef de la diplomatie iranienne, Mohammad Javad Zarif, et le secrétaire d'Etat John Kerry, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU.⁸ Et le mois suivant (octobre 2013) s'ouvrent de nouvelles négociations entre l'Iran et le groupe P5+1 à Genève alors que de hauts responsables américains et iraniens continuent de se croiser à différentes occasions.

L'accord provisoire conclu le 24 novembre 2013 entre Téhéran et les pays du P5+1, sera un premier pas inédit vers un règlement. Cet accord a eu pour effet direct, la levée du gel provisoire du programme nucléaire iranien et une levée partielle des sanctions internationales contre Téhéran.

Il faudra attendre un an et demi de tractations diplomatiques entre acteurs du groupe 5+1 qui, il faut le signaler, ne partageaient pas le même point de vue, pour aboutir à Lausanne, le 2 avril 2015, à un accord-cadre portant sur les principaux paramètres d'un compromis final et définitivement, à la conclusion de l'accord du 14 juillet 2015.⁹

A l'issue de 18 jours de négociations intenses, Mohammad Javad Zarif, le ministre iranien des Affaires étrangères, déclarait lui-même à un correspondant israélien du site Al-Monitor depuis le balcon du Palais Coburg, à Vienne, que désormais « le monde avait changé »¹⁰, à l'issue de cet accord.

Signé dans la capitale autrichienne pour mettre fin à douze ans de négociations entre Téhéran et la communauté internationale (Etats-Unis d'Amérique, Russie, Chine, France, Royaume-Uni, plus l'Allemagne et l'Union européenne), l'accord prévoit donc une limitation des capacités nucléaires iraniennes pour les quinze ans à venir, un renforcement des contrôles en échange de la levée des sanctions et le dégel progressif des avoirs iraniens à l'étranger. Il entraînera un réchauffement des relations avec les Etats-Unis et la reprise des missions économiques de nombreux pays du monde entier en Iran.

I. 2. Termes de référence de l'accord iranien avec le P5 + 1

En janvier 2016, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a donné son feu vert, pour la levée des sanctions contre Téhéran, quelques mois après l'accord signé sur

⁷ DJALILI M.R. et KELLNER T., *Art. cit.*

⁸ WRIGHT R., « The revolution's midlife crisis and the nuclear deal », dans *The New-Yorker*, 27 Juin 2015.

⁹ DJALILI M.R. et KELLNER T., *Art. cit.*

¹⁰ BONIFACE P., « Iran : oui, cet accord sur le nucléaire est historique. C'est le triomphe de la diplomatie », dans *L'OBS*, 14 juillet 2015.

le programme nucléaire iranien. Cette organisation a fait savoir les progrès constatés de la part du régime iranien. En effet, le régime iranien a tenu les premiers engagements pris dans le cadre de l'accord de Vienne, conclu le 14 juillet 2016, dont les principaux axes se penchent sur : la limite de l'enrichissement d'uranium, la limite également de la production de plutonium, le renforcement des inspections, la levée des sanctions ainsi que le maintien de l'embargo sur les armes.

I. 2. 1. Limiter l'enrichissement d'uranium

« L'objectif principal du « P5 + 1 » est de mettre en place de sévères restrictions pour garantir que le « break out », le temps nécessaire pour produire assez d'uranium enrichi permettant de fabriquer une arme atomique, soit d'au moins un an pendant une durée de dix ans. Cette mesure est destinée à permettre aux Occidentaux de réagir au cas où l'Iran déciderait de se lancer dans une course à la bombe »¹¹, a argumenté Yves-Michel Riols.

Pour atteindre cet objectif, l'accord de Vienne plafonne le nombre de centrifugeuses enrichissant l'uranium, qui doit être porté à 90 % pour une utilisation militaire. Et l'accord prévoit que l'Iran ne pourra enrichir l'uranium qu'à 3,67 % durant quinze ans et sur le seul site de Natanz. Pendant dix ans, le nombre de centrifugeuses (centrifugeuse est un dispositif mécanique qui utilise le principe de la force centrifuge pour séparer des substances de densités différentes.

Les stocks d'uranium enrichi de l'Iran seront strictement limités. Tout l'uranium enrichi au-delà de 3,67 % devra être expédié hors d'Iran ou dilué, à l'exception de l'uranium contenu dans le combustible du réacteur de recherche de Téhéran. Pendant quinze ans, l'Iran ne pourra pas conserver sur son territoire plus de 300 kilogrammes d'uranium enrichi à moins de 3,67 % sous forme d'UF₆ (hexafluorure d'uranium, la forme gazeuse de l'uranium avant enrichissement). L'excédent devra être exporté ou dilué.

I. 2. 2. Limiter la production de plutonium

Le plutonium est, avec l'uranium, l'autre matière fissile qui peut être utilisée en vue de la fabrication d'une bombe atomique. L'accord de Vienne prévoit que le réacteur de la centrale à eau lourde d'Arak sera modifié pour ne pas pouvoir produire du plutonium à vocation militaire.¹²

Cette conversion du réacteur sera menée sous le contrôle du « P5 + 1 » et de l'AIEA. Le combustible usé sera transféré hors d'Iran, et Téhéran s'est engagé à ne pas développer d'autres réacteurs à eau lourde pendant quinze ans et à transférer hors du pays

¹¹ RIOLS Y.M., « Les points-clés de l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien », dans *Le Monde*, du 17 Janvier 2016, disponible sur www.lemonde.fr, consulté le 16 Septembre 2016.

¹²*Ibidem*.

le combustible usé de tous ses futurs réacteurs. Ces restrictions imposées à l'Iran visent à assurer que le pays ne puisse acquérir le matériau nécessaire à une arme nucléaire.

L'Iran a été appelé à ne pas développer d'autres réacteurs à eau lourde pendant quinze ans ; s'engager à ne pas effectuer de retraitement de combustible usé pour l'extraction du plutonium pendant quinze ans et à ne pas mener certaines activités nécessaires à la transformation de la matière nucléaire en arme, comme la métallurgie de l'uranium et du plutonium ou la détonique. L'accord encadre également les champs de coopération nucléaire civile avec l'Iran.

I. 2. 3. Renforcer les inspections

C'était l'un des points les plus délicats de la négociation. L'accord a établi un régime renforcé d'inspections à appliquer pendant toute la durée de l'accord, et même au-delà pour certaines activités. L'AIEA pourra ainsi vérifier pendant vingt ans le parc de centrifugeuses et pendant vingt-cinq ans la production de concentré d'uranium « yellow cake ».

En guise de vérification du respect des engagements pris par l'Iran, ce dernier s'est engagé à ratifier puis mettre en œuvre le protocole additionnel(2003) à son accord de garanties avec l'AIEA, qui autorise l'accès des inspecteurs de cette dernière, sous certaines conditions, aux sites militaires. Il s'est également engagé à appliquer le code modifié « 3.1 » de l'AIEA, relatif à la déclaration anticipée des nouvelles installations nucléaires : ce code oblige à déclarer toute installation dans laquelle est utilisé de l'uranium six mois au minimum avant le début de son fonctionnement.

De cette manière, l'Iran s'est soumis au standard le plus élevé existant en matière de vérification par l'AIEA des activités nucléaires d'un pays. L'Iran s'est, en outre, engagé à permettre à l'AIEA de vérifier ses engagements au titre de l'accord de Vienne au moyen d'une procédure d'accès et de mesures de vérification spécifiques. La procédure ainsi établie garantit l'accès de l'AIEA à toute installation iranienne, y compris dans un site militaire, au terme d'une procédure de dialogue entre les États du groupe « P5+1 » et l'Iran. L'AIEA pourra vérifier pendant vingt ans la production par le pays de centrifugeuses, et pendant vingt-cinq ans la production de concentré d'uranium (« yellow cake »).

I. 2. 4. Lever les sanctions

L'objectif majeur des Iraniens était d'obtenir la levée des multiples sanctions (de l'Organisation des Nations Unies, des Etats-Unis et de l'Europe) qui freinent le développement du pays. Les sanctions adoptées par l'UE et les Etats-Unis visant les secteurs de la finance, de l'énergie et du transport iraniens seront levées dès la mise en œuvre par l'Iran de ses engagements, attestée par un rapport de l'AIEA. Cela devrait être fait au début de 2016.

Les sanctions qui ont été imposées à l'Iran, jusqu'à leur suspension partielle convenue dans l'accord intérimaire de Genève de novembre 2013 et dont l'accord de Vienne a rendu possible.

La levée progressive se présente pour l'essentiel sous la forme de trois paliers distincts. Il s'agit notamment des résolutions prises, depuis décembre 2006, par le Conseil de Sécurité des Nations Unies ; ensuite des décisions convergentes, mais économiquement plus contraignantes, adoptées à partir de juin 2007, et progressivement accrues, par l'Union européenne ; enfin, diverses normes édictées par les Etats-Unis, dont les premières remontent à 1979¹³, renforcées en dernier lieu dans le même temps qu'étaient adoptées les résolutions précitées du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Il sied, en outre, de noter que la Suisse, l'Israël, l'Inde, la Corée du Sud et le Japon ont également appliqué des mesures de sanctions à l'encontre du régime de Téhéran, à différents niveaux.

L'accord de Vienne prévoit un allègement progressif des sanctions internationales dirigées contre le régime du Mollah, qu'elles soient issues du Conseil de Sécurité des Nations Unies, de l'Union européenne ou des Etats-Unis d'Amérique, sous la condition de la mise en œuvre par l'Iran de ses engagements en matière nucléaire. Ce régime distingue les sanctions économiques des mesures de non-prolifération et permet la réversibilité du processus au cas où l'Iran violerait ses obligations.

L'accord du 14 juillet 2015 a conduit au vote d'une résolution présentée au Conseil de Sécurité des Nations unies le 20 juillet 2015, laquelle entérine définitivement le texte par la résolution 2231 (2015) et annule les sept résolutions précédentes cadrant les sanctions contre l'Iran depuis 2006 : c'est-à-dire les résolutions 1696 (2006), 1737 (2006), 1747 (2007), 1803 (2008), 1835 (2008), 1929 (2010) et 2224 (2015).¹⁴

Si l'Iran applique ses engagements en matière nucléaire selon le rapport que publiera l'AIEA, cela aura les effets suivants : l'abrogation des six résolutions précitées du Conseil de sécurité des Nations Unies visant le pays ; la levée des sanctions adoptées par l'Union européenne et les Etats-Unis d'Amérique en raison du programme nucléaire iranien. Les sanctions fondées sur le contre-terrorisme ou la protection des droits de l'Homme, en revanche, sont maintenues ainsi que la possibilité de réversibilité en cas de manquement de l'Iran à ses obligations.

¹³ EIFFLING V., « L'Iran et les grands acteurs régionaux et globaux. Perceptions et postures stratégiques réciproques », dans *Chroniques persanes*, Mars 2012.

¹⁴ Security Council, Adopting Resolution 2231 (2015), disponible sur www.un.org, consulté le 19 Septembre 2016.

I. 2. 5. Maintenir l’embargo sur les armes

Les sanctions relatives aux missiles balistiques et aux importations d’armes offensives sont maintenues. Le transfert de matériels sensibles pouvant contribuer au programme balistique iranien sera interdit pendant huit ans, sauf autorisation explicite du Conseil de sécurité de l’ONU. Idem pour la vente ou le transfert de certaines armes lourdes de et vers l’Iran, qui resteront interdits pendant cinq ans.

Le Conseil de sécurité de l’ONU pourrait examiner une résolution destinée à valider cet accord dès la semaine prochaine, a fait savoir mardi un responsable américain.

Les mesures de non-prolifération nucléaire qui visent l’Iran sont maintenues comme suit : pendant dix ans, l’acquisition par l’Iran de biens nucléaires sensibles sera étroitement contrôlée par un mécanisme de « canal d’acquisition » et des mesures d’inspection du fret.

A cet effet, tout État concerné devra soumettre tout projet de transfert de biens sensibles vers l’Iran à l’autorisation préalable de la commission conjointe instituée par l’accord de Vienne ; pendant huit ans, le gel des avoirs et, pendant cinq ans, l’interdiction de voyager sera maintenue à l’encontre de la plupart des individus et entités ayant participé au programme nucléaire iranien. Les désignations de l’Organisation de l’Energie Atomique d’Iran (OEAI) et de ses démembrements doivent toutefois être levées, afin de permettre l’exécution des projets conclus dans l’accord de Vienne, notamment l’adaptation des sites d’Arak et de Fordo.¹⁵

Il sied de noter qu’il y a possibilité de réduire lesdites durées que si l’AIEA atteste le caractère exclusivement pacifique du programme nucléaire iranien. Les mesures européennes et américaines autonomes de non-prolifération seront d’une manière équivalente maintenues jusqu’au retour de la confiance dans le caractère exclusivement pacifique du programme nucléaire iranien.

Pareillement, les sanctions relatives aux activités balistiques et au commerce des armes de l’Iran seront maintenues. A cet effet, nonobstant l’autorisation expresse du Conseil de Sécurité des Nations Unies, le transfert de matériels sensibles pouvant concourir au programme balistique iranien sera interdit pendant huit ans et les ventes ou transferts d’armes depuis l’Iran et de certaines armes lourdes vers l’Iran resteront interdits pendant cinq ans.

Cet accord a instauré une commission conjointe, rassemblant des représentants des Etats du groupe « P5+1 » et de l’Iran. Cette commission a pour responsabilité d’assurer le suivi de sa mise en œuvre et permettre, le cas échéant, de régler les différends entre les parties. Cette instance devra se réunir au niveau ministériel tous les deux ans à New York, Vienne ou Genève,

¹⁵LEGENDRE J. et Al., « L’Iran : le renouveau d’une puissance régionale ? », dans Commission des Affaires Etrangères, de La Défense et des Forces Armées, disponible sur www.senat.fr, consulté le 20 Septembre 2016.

pour procéder à l'évaluation de la mise en œuvre des dispositions souscrites le 14 juillet 2015 à Vienne (Autriche).

II. PORTRAIT DES ENJEUX AU REGARD DE LA RECOMPOSITION GÉOPOLITIQUE DU MOYEN-ORIENT

La géographie a, de tout temps, offert une position stratégique à l'Iran. Nœud géopolitique majeur depuis l'Antiquité, le pays partage, en effet, avec la Chine, la position d'un « empire du milieu », au carrefour de plusieurs grands ensembles régionaux : le monde arabe, au sud et à l'ouest ; la Turquie, pont vers l'Europe, au nord-ouest ; le Caucase et, de là, la Russie, au nord ; l'Asie centrale, porte vers la Chine, au nord-est ; enfin le monde indien, avec l'Afghanistan et le Pakistan pour trait d'union, à l'est et au sud-est.

Il convient de noter que l'Iran est en majorité chiite (89%) contre une minorité sunnite (10%). La démarche diplomatique iranienne consiste à la sauvegarde de ses intérêts stratégiques, suivant une logique plus pragmatique, le conduisent à mettre en œuvre une solidarité régionale avec tous les Chiïtes.

II. 1. Le chiïsme au centre de la diplomatie régionale iranienne

En observant les Etats voisins de l'Iran, on se rend compte, sans nul doute, des éléments ci-après sont irréfutables :

L'Irak est un Etat majoritairement chiite, l'influence de l'Iran s'avère à cet effet, déterminant. Néanmoins, cette proximité d'ordre culturel n'a nullement empêché la guerre Iran-Irak, entre 1980 et 1988. Il convient, cependant, de signaler que l'actuel gouvernement irakien, depuis la chute, en 2003, de Saddam Hussein et du régime tenu par la minorité sunnite que ce dernier avait organisé, se trouve désormais puissamment soutenu par Téhéran ; divers responsables du pays ayant séjourné en Iran avant 2003, en exil, constituent un lien personnel actif, et de nombreux accords de coopération ont été mis en place entre les deux pays.

Beaucoup d'observateurs, cependant, estiment que l'Iran cherche à assurer une présence chiite forte dans un Etat irakien restant faible. Il est de fait manifeste que Téhéran, entre 2006 et 2014, n'a guère pressé Nouri al-Maliki, alors Premier ministre, de mettre en place un mode de gouvernance plus inclusif qu'il n'était de la minorité sunnite du pays.¹⁶

Le Royaume de Bahreïn étant géré par une monarchie sunnite cependant peuplé d'une majorité chiite, l'Iran entretient notoirement des liens privilégiés avec cette majorité. De ce fait, le régime de Mollah est, à plusieurs reprises, pointé du doigt à Bahreïn pour le déstabiliser.

¹⁶LEGENDRE J. et Al., *Art. cit.*

A la péninsule arabique, l'Iran, malgré ses dénégations répétées, est fortement suspecté par la communauté internationale d'approvisionner en armes la minorité chiite des Houthis du Yémen au détriment d'un régime géré par la majorité sunnite. Il n'est d'ailleurs pas impossible que l'Iran, même s'il tente de tirer profit de cette crise, aurait volontiers fait l'économie du fardeau d'un nouveau théâtre d'opérations, ouvert de façon relativement imprévue, alors que ses forces se trouvaient déjà lourdement sollicitées en Irak et en Syrie.

Au Liban, la filiation du Hezbollah avec l'Iran est historique. En effet, la conception de la politique de ce mouvement découle à l'origine de l'idéologie développée par Rouhollah Khomeiny, le Velayat-e faqih (gouvernement du docte).¹⁷

L'Iran fournit néanmoins le Hezbollah en moyens financiers et en armes et selon certaines sources influence ses décisions, théorie rejetée par le mouvement. Le Guide de la Révolution intervient sur les décisions stratégiques, mais permet surtout aux dirigeants locaux d'asseoir leur légitimité, leur permettant ainsi de faire face aux oppositions internes.¹⁸

Compte tenu de l'emprise forte que détient ainsi l'Iran sur le Pays du Cèdre actuellement soumis à des conditions profondément déstabilisatrices, vacance des institutions, afflux de réfugiés..., il est possible d'estimer que le dossier libanais représentera dans les prochains mois un test révélateur de la bonne volonté de Téhéran à faire preuve, ou non, d'une attitude constructive en faveur de la stabilité du Proche-Orient.

En Afghanistan, c'est avec la minorité des Hazaras, chiites, mais aussi avec les Tadjiks, persanophones que l'Iran entretient des relations privilégiées. Elles se traduisent par un soutien essentiellement financier et servent à Téhéran de vecteur d'influence à l'encontre de la communauté pachtoune, de confession sunnite.

Par-dessus tout, nous notons que depuis 1970, le regard iranien vers le golfe Persique n'a pas tellement changé : la suprématie maritime, un acteur clé, la neutralisation de la rivalité saoudienne et irakienne, et la normalisation des relations avec les pays du sud du Golfe. Les litiges territoriaux surtout la revendication des Emirats Arabes Unis sur les îlots à l'embouchure du Golfe sont d'ordre secondaire qui symbolise les litiges politiques. L'Iran renforce chaque année sa flotte et mobilise les ports comme Buchehr, Bandar Abbas, et Tchahbahar afin de neutraliser la rivalité d'Abu-Dhabi et Dubaï et fournir une capacité logistique à ses forces navales. Mais on sait bien que le vrai adversaire de l'Iran dans le golfe Persique ne sont pas forcément les Arabes mais les Etats-Unis d'Amérique, si bien que l'Iran a, autrement, orienté sa diplomatie.

¹⁷ TADJINE T., *Témoignage au Liban avec le Hezbollah*, L'Harmattan, Paris, 2008, p. 47.

¹⁸ LUKUNGA N., « Enjeux majeurs américains au Grand Moyen-Orient. Perspectives d'une nouvelle ère géopolitique internationale », Mémoire de Licence en RI, UPN, Kinshasa, 2012, p. 64.

Ensuite, la République islamique se détermine en priorité en fonction de ses intérêts politiques et non pas religieux. Cela apparaît très clairement dans le soutien apporté par Téhéran à l'Arménie chrétienne dans son conflit avec l'Azerbaïdjan chiite. C'est d'abord pour des raisons de *realpolitik* que Téhéran doit préserver son alliance avec la Syrie et le Hezbollah, qui lui est indispensable pour être un acteur dans le conflit israélo-palestinien.

Ce statut de principal défenseur de la cause palestinienne est en effet la source majeure de légitimité de l'influence régionale de l'Iran et le facteur essentiel expliquant le renforcement de son soft power au Moyen-Orient.

Dans son célèbre livre *Le choc des civilisations*, Samuel Huntington distingue cinq civilisations dont la civilisation musulmane. Pour chaque civilisation, un Etat, parmi l'ensemble de ceux qui constituent l'ensemble en question, se détache et, par son rayonnement et son exemple, entraîne tous les autres. Cet Etat, dans la théorie d'Huntington est appelé « Etat phare ». Les Etats-Unis sont l'Etat phare de la civilisation occidentale. La Chine fédère autour d'elle la civilisation chinoise. La particularité de la civilisation musulmane est qu'aucun Etat phare n'est assez fort pour véritablement jouer son rôle. La Turquie, trop laïque et occidentalisée selon certains, ne saurait faire l'affaire.¹⁹

Pour l'auteur, l'Iran non plus : une puissance perse ne peut en aucun cas fédérer une civilisation comprenant une majorité de pays arabes. Cette identité perse est au cœur de la difficulté iranienne à jouer pleinement son rôle de fédérateur du monde chiite. Frédéric Tellier évoque « l'ethnocentrisme, voir le racisme qui oppose arabes et persans ».²⁰

II. 2. La rivalité irano-saoudienne

L'Iran peut servir d'un pôle de puissance dans la région pour l'Occident. Se situant au milieu de quatre sous-systèmes régionaux, une surface et population considérable, des ressources gigantesques minières, gazières et pétrolières.

Depuis l'intervention unilatérale américaine en Irak, en mars 2003, il se dégage un affermissement de la rivalité régionale entre la République islamique d'Iran et l'Arabie Saoudite. On est progressivement passé d'une paix froide à une guerre froide régionale.

Depuis mars 2011, la crise syrienne matérialise cette rivalité avec, d'un côté, le soutien iranien au gouvernement d'Assad et, de l'autre, le soutien saoudien aux Salafistes syriens.

En considérant les choses d'un autre point de vue, l'idéologie wahhabite, au cœur de la diplomatie régionale de la dynastie des al-Saoud, considère les Musulmans chiites comme des insoumis. Selon cette façon de voir les choses, les Chiites ont un agenda de « chiitisation

¹⁹ DUFOUR T., « L'influence de l'Iran au travers du chiisme. Mode opératoire, succès et limites de la politique pro-chiite iranienne », disponible sur www.diploweb.com, d'octobre 2006, consulté le 10 Octobre 2016.

²⁰ TELLIER F., *L'heure de l'Iran*, Ellipses, Paris, 2005, p. 117.

de l'islam » sous couvert de dialogue interreligieux. En réaction, du côté iranien, on insiste pour marteler la thématique du « réveil islamique ».

Le point fort de l'Iran est d'avoir accueilli des partis chiites irakiens sur son territoire pendant les années Saddam Hussein et d'investir dans le monde arabe de manière continue, ce qui lui permet d'inscrire les relations dans la longue durée. Malgré cela, les liens transnationaux entre clercs chiites ne suffisent pas à justifier l'existence d'un croissant chiite, dénoncé par les pétromonarchies sunnites, pour plusieurs raisons.

D'abord, la communauté chiite n'est pas homogène et tous les clercs chiites du Monde arabe ne partagent pas les conceptions théologico-politiques promues par le clergé officiel de la République islamique. Par ailleurs, les Alaouites sont « un groupe à part dont une partie des convictions étaient, il y a encore quelques décennies, très éloignées de l'islam ».²¹

En Syrie, la République islamique s'est également engagée en soutien financier et militaire au régime de Bachar al-Assad, afin de contrer le projet de changement de régime du camp adverse qu'elle définit comme un bloc comprenant les monarchies du Golfe, l'Occident et les islamistes sunnites syriens alliés à des groupes se réclamant d'al-Qaïda.²²

Dans ce contexte de rivalité accrue au niveau régional, le principal enjeu d'une normalisation entre Riyad et Téhéran est l'apaisement des tensions sectaires au Bahreïn, en Irak, en Syrie, mais aussi au Liban où l'on observe des affrontements entre des mouvements salafistes et le Hezbollah.

Dans la politique étrangère développée par Hassan Rohani, il compte restaurer la puissance régionale de l'Iran par l'entremise d'un processus de normalisation des relations avec les pétromonarchies de la péninsule arabique.

Bénéficiant du statut pacifiste et ayant conduit les négociations dans les années 1990 pour la normalisation des relations entre l'Iran et l'Arabie Saoudite sous Ayatollah Rafsandjani, cette réconciliation avec le Royaume d'Arabie Saoudite constitue alors une innovation diplomatique majeure puisqu'elle aurait été inenvisageable du temps du guide-fondateur de la République islamique (1979-1989).

Selon les partisans de l'ayatollah Rafsandjani, les relations avec Riyad revêtent une dimension existentielle pour la République islamique en raison du statut de swing producer de l'Arabie Saoudite, le seul à même de remplacer les exportations de pétrole iranien dans l'hypothèse d'un embargo pétrolier total imposé par le Congrès américain ou la communauté internationale.

²¹ MERVIN S., « L'étrange destin des alaouites syriens », dans *Le Monde diplomatique*, janvier 2013.

²² THERME C., « La politique étrangère du président Rohani à l'épreuve d'une guerre froide avec l'Arabie saoudite », Dossier Qu'attendre de l'élection du nouveau président iranien ?, dans *La Lettre de l'IRSEM*, n°06, Septembre 2013, pp. 21-22.

Dans cette perspective, la normalisation des relations avec Riyad prime sur l'impérieuse nécessité idéologique d'affronter Israël revendiquée pour apparaître comme le leader de la résistance au Moyen-Orient.

II. 3. L'Iran : Etat pivot au Moyen-Orient

Depuis huit ans (2011), les pays du Moyen-Orient connaissent des ruptures politiques et idéologiques d'avec les Etats autoritaires qui ont succédé aux ordres coloniaux.

Toute cette région est en proie à des convulsions violentes dont les conséquences géopolitiques et stratégiques ne sont pas encore toutes visibles, bien que la plupart des analystes occidentaux pensent que les « révolutions arabes » qui ont bouleversé ou bouleverseraient les situations politiques internes ne conduiraient pas à des changements géostratégiques majeurs, dans le sens où, les alliances traditionnelles ne seraient pas remises globalement en cause.²³

Région généralement turbulente, le Moyen-Orient constitue le carrefour entre trois continents et se retrouve d'un point de vue géopolitique dans ce que les géopolitologues classiques appellent « le Rimland ». Sa fonction est celle d'une vaste zone-tampon (buffer zone) pour les conflits entre les puissances continentales et les puissances maritimes.

En plus, le Moyen-Orient est traversée par des routes maritimes importantes : le canal de Suez, le détroit d'Ormuz, le détroit de Bab el Mandeb et le golfe Persique. Ces dernières font l'objet d'un intérêt politique et stratégique mondial, car elles constituent les artères vitales gazières et pétrolières entre les pays du Golfe et le reste du monde.

Il n'est pas d'événements géopolitique, religieux ou social intervenant dans cette région qui n'ait un impact sur les grands équilibres économiques et politiques de la planète. Une telle situation ne peut que susciter l'intérêt croissant de grandes puissances consommatrices des hydrocarbures produites dans cette région.²⁴

Géant pétrolier, producteur d'hydrocarbures possédant des réserves de gaz naturels colossales et disposant d'une position géographique centrale dans la région, l'Iran peut s'affirmer en tant que puissance régionale, suite à sa redéfinition de sa diplomatie avec la communauté internationale par le renoncement de son programme nucléaire.

Aussi l'Iran, en raison de ses richesses et de sa configuration, de sa dimension et de sa position géographique représente un pivot géopolitique potentiel très important pour Washington. Au Moyen-Orient, la nouvelle politique d'équilibre régional requiert des Etats-Unis qu'ils parviennent à faire de l'Iran ou de l'Irak, voire des deux pays en même temps, des

²³ LUKUNGA N.F., *Loc. cit.*, p. 115.

²⁴ *Ibidem*, p. 23.

Etats pivots ouverts, démocratiques et intéressés à défendre les intérêts américains. Les raisons sont claires.

Sur ce point, il est intéressant de revenir sur quelques paragraphes de l'excellent article d'Amr G. E. Sabet, lui-même inspiré par la pensée de Brzezinski : « Dans un langage rappelant l'âge de lointains empires, Brzezinski identifia trois grands impératifs de la géostratégie impériale : prévenir la collusion et maintenir la dépendance sécuritaire des vassaux (Europe, Japon, Asie du Sud), garder les tributaires protégés (Etats arabes, Asie centrale) et prévenir les barbares de s'unir (Iran, Chine, Russie).

En s'alignant sur la pensée stratégique de Halford Mackinder, Brzezinski soulignait l'importance décisive pour les Etats-Unis de dominer le Heartland eurasien, en particulier à la lumière du vacuum créé par la chute de l'Union soviétique. La logique hégémonique qui en découle peut être résumée de la façon suivante : contenir et contrôler l'Irak afin de contenir l'Iran ; contenir et contrôler l'Iran afin de contenir l'Asie centrale ; contenir et contrôler l'Asie centrale pour contenir la Russie (et la Chine), contenir et contrôler la Russie pour contenir l'île du monde, contenir et contrôler l'île du monde pour contrôler le monde ».²⁵

De ce qui précède, il est évident que la question nucléaire iranienne doit également être analysée à la lumière des raisonnements géopolitiques. Dans sa lutte contre la nucléarisation de l'Iran, les Etats-Unis ont comme principal motif d'éliminer les régimes autoritaires, d'intégrer les Rogue States (Etats voyous, dont l'Iran fait partie) au sein du Functioning Core tout en défendant l'idéologie de la Destinée manifeste.

Les Américains se rendent compte que leurs alliés traditionnels dans la région, tels que l'Arabie Saoudite et l'Egypte sont dans une position de fragilité. Aussi veulent-ils reprendre pied dans des Etats ordinairement plus laïques comme l'Irak et l'Iran. Dans ce contexte, le retour de l'Iran dans leur sphère d'influence forme une priorité pour les Etats-Unis d'Amérique. Le but poursuivi étant de faire de cet Etat non seulement une démocratie qui pourrait servir de modèle aux autres Etats dans la région, mais également des Etats pivots. Une perspective qui permettrait, par exemple, d'exercer de fortes pressions sur l'Arabie Saoudite, berceau du wahhabisme et sur l'Egypte, berceau des Frères Musulmans.

C'est tout le volet géostratégique américain du Grand Moyen-Orient : remodeler la région allant de la Mauritanie au Pakistan. Cette analyse se retrouve à peine voilée dans le State of the Union de janvier 2004 de la façon suivante : « Tant que le Moyen-Orient demeurera un lieu de tyrannie, de désespoir et de colère, il continuera à produire des hommes et des mouvements qui menaceront la sécurité des Etats-Unis et de leurs amis. Aussi l'Amérique poursuit-elle une stratégie active pour la liberté au Moyen-Orient. Nous mettrons au défi les

²⁵ SABET A.G.E., « Dual Containment and beyond : Reflections on American Strategic Thinking », dans *Mediterranean Politics*, Vol. 4, n° 3, Automne, 1999, pp. 96-99.

ennemis de la réforme, affronterons les alliés de la terreur et espérons des normes plus élevées chez nos amis ».²⁶

Toutefois, l'intérêt de l'Iran ne s'arrête pas là : il est un acteur majeur en matière de ressources énergétiques.

Venons-en à l'intérêt géoéconomique porté par les Etats-Unis à cette région. La consommation énergétique des Etats-Unis dépend pour 35 % du pétrole, lequel est importé de l'étranger à 60%. Depuis la fin des années 90, Washington importe donc plus de la moitié du pétrole que le pays consomme : 15 à 20 % vient du Moyen-Orient. De graves perturbations de l'offre de pétrole dans une région quelconque du monde auraient des répercussions sur l'économie américaine et mondiale. C'est pour tenir compte de cette réalité que la politique énergétique américaine vise à encourager l'expansion et la diversification de l'approvisionnement énergétique américain.

Qui dit cependant diversification, dit également protection accrue des ressources, réparties dans le monde entier, et des voies de transport. Selon Lavarde, Martin et Lebas : « Pour les stratèges américains, il s'agit à la fois d'insister sur un programme d'énergies alternatives, relance du programme nucléaire et recherche exploratoire importante dans le domaine de l'hydrogène liquide pour remplacer le carburant, mais surtout de pérenniser la mainmise des Etats-Unis sur les vastes réserves pétrolières du triangle Kirkouk-Téhéran-Riyad, de s'assurer que celles-ci ne tomberont pas sous le contrôle des compagnies pétrolières russes, chinoises ou européennes, et de contrer les menaces terroristes qui pourraient mettre en péril la sécurité de leurs approvisionnements ».²⁷

Pour les Etats-Unis, ce qui importe avant tout est de veiller à ce que les ressources pétrolières et gazières arrivent sur le marché en évitant que des pays tels que la Russie et la Chine ne changent les lois du marché. Il importe en outre que le flux continue. Un Iran nucléaire, en bloquant par exemple le Détroit d'Ormuz, pourrait empêcher 20 % des exportations de pétrole.

Face à ce scénario et d'autres tensions potentielles dans le Détroit d'Ormuz, les Américains encouragent les Emirats Arabes Unis et autres pays du Golfe à construire des oléoducs qui évitent le détroit, tout en les encourageant à investir dans leur défense. Un Iran nucléaire serait synonyme de surcroît d'une liberté de manœuvre pour les mouvements islamistes (chiites) radicaux dans toute la région. Washington voit d'un mauvais œil l'influence iranienne au sein de la communauté chiite irakienne mais également en Syrie, au Liban et même

²⁶ Président George Bush, Etat de l'Union, du 20 Janvier 2004.

²⁷ LEBAS, C., MARTIN, G.-H. et LAVARDE, Y., *La question énergétique : évolutions et nouveaux enjeux*, Centre d'Etudes et de Recherche de l'Enseignement Militaire Supérieur, Ministère de la Défense Belge, Octobre 2005, p. 11.

dans les territoires palestiniens et dans le Golfe. L'axe Assad-Ahmadinejad-Nasrallah, (soutenu potentiellement par la Russie ou la Chine) était dans le collimateur de Washington.

Pour T. Delpech : « Même si rien ne permet d'affirmer que l'Iran privilégierait une doctrine d'emploi, l'acquisition de l'arme nucléaire lui conférerait une puissance de coercition sans commune mesure avec les menaces qu'il exerce actuellement, qu'il s'agisse du prix du pétrole, de la fermeture du détroit d'Ormuz ou des attentats terroristes. On a parfois tendance à l'oublier ».²⁸

Si le levier dont disposait l'Iran dans la région était le chiisme, il s'est avéré que cette ligne stratégique connaît des limites, car tous les chiïtes, que ce soit au Liban ou en Irak ne sont pas enthousiastes à l'idée de suivre Téhéran dans sa conquête du Moyen-Orient.

In fine, de tradition plus laïque, l'Iran pourrait servir d'exemple, de « soudure » dans la région du Moyen-Orient et de l'Asie centrale. Envisager l'Iran comme une soudure dépend essentiellement du respect des engagements que les P5+1 ont pris dans l'accord nucléaire. L'Iran étant situé dans le Rimland, il forme donc un Etat pivot et une soudure « potentielle » pour Washington, pourrait servir les intérêts américains non seulement en endiguant les avancées russes vers les Mers chaudes, mais également en transformant une partie du Moyen-Orient.

II. 4. Perspectives du revirement diplomatique iranien

Au regard des prescrits de l'accord nucléaire, l'Iran n'a pas été forcé d'écrouler entièrement son programme militaire nucléaire mais a dû abandonner des parties essentielles de celui-ci. Aussi longtemps que l'Iran adhère à l'accord, il n'est donc pas une puissance nucléaire. Cela signifie que quand le régime veut agir énergiquement, en Syrie ou en Irak, contre l'ambassade d'Arabie saoudite à Téhéran, ou contre ses rivaux sunnites dans le golfe persique, il ne provoque pas une crise nucléaire²⁹, a déclaré Heisbourg à Raphael Ahren.

Les conflits engageant des puissances nucléaires portent la menace de guerre nucléaire, ce qui en fait une inquiétude mondiale. Mais tant que les Iraniens n'ont pas ce statut, leur agression dans la région est moins inquiétante pour le reste du monde.

« L'arme nucléaire vous donne la dissuasion, mais vous lie également les mains, à un certain degré »³⁰, renchérit Heisbourg. Cette pensée s'associe à la situation actuelle de l'Iran. S'ils font quelque chose de très inconsidéré, ils ne provoquent pas une crise mondiale, ils provoquent une crise régionale.

²⁸ DELPECH, T., « Le Moyen-Orient de Mahmoud Ahmadinejad », dans *Politique Internationale*, n°114, hiver 2007.

²⁹ AHREN R., « Téhéran peut semer bien plus de dégâts comme puissance non nucléaire, selon l'expert en prolifération François Heisbourg », dans *Times of Israel*, du 06 février 2016, disponible sur cdn.timesofisrael.com, consulté le 22 Juin 2016.

³⁰ *Ibidem*.

L'Etat hébreu quant à lui a fait preuve d'une politique d'ambiguïté nucléaire. Ce dernier n'a jamais fait usage des armes nucléaires malgré les différentes attaques dont il fait face à sa rivale éternelle la Palestine. Cette stratégie israélienne, l'épargne des polémiques qui entachaient par exemple, l'Irak de Saddam Hussein comme quoi il envisageait faire usage des armes de destruction massive.

En effet, l'Israël n'a jamais brandi ses capacités nucléaires. Cette doctrine ne fait que non nucléariser tout conflit dont ce dernier s'engage. Or, le régime de Mollah pouvait aussi emprunter ce chemin. C'est-à-dire la stratégie de l'opacité sur les questions nucléaires. Si ses installations secrètes d'enrichissement d'uranium de Natanz n'a pas été découverte en 2002, l'Iran n'allait pas connaître une longue période d'isolement international.

Du point de vue géostratégique, l'accord nucléaire de juillet 2015, a gardé l'Iran à deux pas du seuil nucléaire, c'est-à-dire l'Iran est largement avancé dans son programme nucléaire, ce qui, paradoxalement, leur permet d'agir plus agressivement dans la région. Pour sa durée, l'accord nucléaire réduit significativement le risque de prolifération nucléaire.

Les antagonistes de l'accord nucléaire présument que du fait que l'Iran a été autorisé à garder une partie de son infrastructure nucléaire, le légitimant ainsi comme un Etat au seuil nucléaire, tous les autres pays du Moyen-Orient pourraient chercher un statut similaire. Néanmoins, il convient de reconnaître que très peu, sont ces pays qui peuvent être capables de lancer un programme secret ou prêts à risquer des sanctions dans le cas où un tel secret serait divulgué. Pour le cas de l'Egypte, il sied de noter que cette dernière dépend des Etats-Unis d'Amérique pour son soutien financier.

Plusieurs Etats du Grand Moyen-Orient caressent la géopolitique d'acquisition d'arme nucléaire. L'Irak de Saddam Hussein le voulait. La Libye de Kadhafi le voulait. La Syrie d'Assad le voulait. Et d'autres peuvent le vouloir. Mais ce n'est pas à cause de l'Iran que ces derniers voudraient en avoir, mais plutôt pour Israël. Les Etats arabes ont développé cette volonté de devenir des puissances nucléaires à cause du programme présumé d'Israël, mais au cours des décennies ont appris à vivre avec pour deux raisons, à en croire François Heisbourg.

D'abord, Israël n'a jamais reconnu son arsenal nucléaire, ce qui a sauvé la face des Arabes. Ensuite, « Israël a eu la bombe mais a prouvé être extraordinairement responsable dans sa conduite de puissance nucléaire. Les Arabes n'ont pas vraiment de quoi s'inquiéter ». Israël est un « ennemi » du monde arabe, mais pas un « rival. L'Etat juif n'affirme pas diriger le monde musulman et n'a pas l'ambition d'obtenir une hégémonie régionale. L'Iran chiite, lui, est à la fois un ennemi et un rival pour les Etats sunnites. « Vivre avec une bombe perse, une bombe chiite, est intolérable pour les Arabes ».³¹

³¹*Ibidem.*

Par conséquent, il nous semble peu probable que les Iraniens violent l'accord nucléaire. Cela n'est pas dans leur intérêt stratégique, et qu'ils n'obtiendront donc pas l'arme nucléaire avant quinze ans. Les Arabes n'ont pas de raison, non plus, de commencer leur propre programme nucléaire militaire.

Par contre, si un tel scénario se produisait où l'Iran marchait à l'encontre de cet accord, la communauté internationale à travers l'ONU et les six superpuissances se verraient humiliées. Mais à l'heure actuelle, l'arrêt des sanctions permettra à l'Iran en effet de libérer 100 milliards de dollars par an, ce qui n'est pas rien pour le marché régional et mondial qui guette l'opportunité depuis des années. Et surtout, cela permettra un renforcement de la présence d'entreprises étrangères déjà présentes en Iran comme Danone, Total, Renault, Vinci et Airbus ou LVMH, et qui pourront bénéficier enfin d'une plus grande ouverture à l'international.

CONCLUSION

Etant au terme de notre réflexion centrée sur les Non-dits de la nouvelle orientation diplomatique de l'Iran. Portrait des enjeux actuels et avenir, il y a lieu de signaler que notre analyse a, plus, porté sur l'accord nucléaire iranien signé en juillet 2015 à Vienne et le rôle que l'Iran est appelé à jouer dans la géopolitique régionale.

Bien que l'accord de Vienne du 14 juillet 2015 soit considéré comme le point de départ d'une réintégration de l'Iran au sein de la communauté internationale et dans les échanges économiques du monde dont seul l'avenir, à plus ou moins brève échéance, permettra de mesurer les effets véritables de l'accord nucléaire iranien et d'inventorier les retombées géopolitiques de la puissance iranienne au regard d'autres puissances.

Notre investigation, en ce sens, a porté sur les différents plans auxquels cette puissance se trouve susceptible de se manifester : en termes de politique étrangère et de capacité militaire, de poids économique bien sûr, mais aussi sous l'aspect social et, lato sensu, culturel. Nous avons présenté l'image, aussi fidèle que possible, d'un Etat à l'organisation particulièrement alambiquée et qui, presque à tous les niveaux, multiplie les paradoxes.

La grande interrogation reste si l'Iran post-accord nucléaire de Vienne va accepter d'user de sa capacité d'influence dans le sens d'une facilitation de la résolution des nombreuses crises où il se trouve actuellement impliqué, à savoir : en Syrie, en Irak, au Liban, en Palestine, au Yémen..., au bénéfice de la stabilité régionale et de la paix entre les peuples et les Etats. La prospective, à cet égard, s'avère d'autant plus délicate que l'évolution de la société iranienne fait partie de la somme des interrogations associées au destin du pays.

Tout au plus peut-on avancer que, bien qu'il offre « a priori » peu de prises aux puissances occidentales pour être infléchi vers les objectifs de leur diplomatie, l'Iran, suivant

son propre intérêt bien compris, devrait au moins se trouver davantage disposé à un engagement en faveur du règlement des crises régionales qu'il ne l'était avant l'accord de Vienne.

Le caractère, somme toute, modeste de ce changement entre l'avant et l'après 14 juillet 2015 en ce qui concerne les déterminants de la politique du pays rehausse, par contraste, l'importance des différents paramètres de sa puissance, dans la mesure où c'est bien eux, finalement, qui paraissent devoir guider, pour l'essentiel, les futurs choix iraniens. Les accords signés par l'Iran avec les P5 + 1 ayant pour objectif ultime d'empêcher l'Iran de construire la bombe nucléaire ; cependant, le risque est que rien n'indique que les dirigeants iraniens actuels ou futurs ne relanceront pas, en secret, ou à ciel ouvert, un programme militaire.

Cette signature constitue une opportunité bénéfique pour l'Iran de voir la levée des sanctions internationales, le dégel progressif des avoirs bloqués à l'étranger et le réchauffement des relations avec les Etats-Unis d'Amérique, que de redémarrer l'enrichissement à usage militaire de matériaux fissiles. Une normalisation de la situation du pays va améliorer le quotidien des Iraniens et offrir des occasions économiques pour de nombreuses entreprises internationales. L'Iran constitue une puissance majeure au Proche et Moyen-Orient, qu'il est indispensable de considérer comme telle. Néanmoins, la vocation de cette puissance n'est pas encore certaine.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AHREN R., « Téhéran peut semer bien plus de dégâts comme puissance non nucléaire, selon l'expert en prolifération François Heisbourg », dans *Times of Israel*, du 06 février 2016, disponible sur cdn.timesofisrael.com.
- BONIFACE P., « Iran : oui, cet accord sur le nucléaire est historique. C'est le triomphe de la diplomatie », dans *L'OBS*, 14 juillet 2015.
- BOUSSOIS S., « L'accord iranien sur le nucléaire, une révolution géopolitique pour la région et pour le monde », dans *Note d'analyse du GRIP*, Bruxelles, du 27 Juillet 2015.
- DELPECH, T., « Le Moyen-Orient de Mahmoud Ahmadienjad », dans *Politique Internationale*, n°114, hiver 2007.
- DJALILI M.R. et KELLNER T., « Nucléaire iranien : genèse, modalités et conséquences d'un accord historique », dans *Les clés du Moyen-Orient*, du 07 octobre 2015.
- DUFOUR T., « L'influence de l'Iran au travers du chiisme. Mode opératoire, succès et limites de la politique pro-chiite iranienne », disponible sur www.diploweb.com, d'octobre 2006, consulté le 10 Octobre 2016.
- EIFFLING V., « L'Iran et les grands acteurs régionaux et globaux. Perceptions et postures stratégiques réciproques », dans *Chroniques persanes*, Mars 2012.

- LEBAS, C., al., *La question énergétique : évolutions et nouveaux enjeux*, Centre d'Etudes et de Recherche de l'Enseignement Militaire Supérieur, Ministère de la Défense Belge, Octobre 2005.
- LEGENDRE J. et Al., « L'Iran : le renouveau d'une puissance régionale ? », dans Commission des Affaires Etrangères, de La Défense et des Forces Armées, disponible sur www.senat.fr
- LUKUNGA N.F., « Enjeux majeurs américains au Grand Moyen-Orient. Perspectives d'une nouvelle ère géopolitique internationale », Mémoire de Licence en RI, UPN, Kinshasa, 2012.
- MERVIN S., « L'étrange destin des alaouites syriens », dans *Le Monde diplomatique*, janvier 2013.
- RIAUX G., « L'esquisse d'une nouvelle posture régionale de l'Iran », Dossier Qu'attendre de l'élection du nouveau président iranien ?, dans *La Lettre de l'IRSEM*, n°06, Septembre 2013.
- RIOLS Y.M., « Les points-clés de l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien », dans *Le Monde*, du 17 Janvier 2016, disponible sur www.lemonde.fr.
- SABET A.G. E., « Dual Containment and beyond : Reflections on American Strategic Thinking », *Mediterranean Politics*, Vol. 4, n° 3, Autumn, 1999.
- SOLOMON J., « Secret Dealings With Iran Led to Nuclear Talks », dans *The Wall Street Journal*, June 28, 2015.
- TADJINE T., *Témoign au Liban avec le Hezbollah*, L'Harmattan, Paris, 2008.
- TELLIER F., *L'heure de l'Iran*, Ellipses, Paris, 2005.
- THERME C., « La politique étrangère du président Rouhani à l'épreuve d'une guerre froide avec l'Arabie saoudite », Dossier Qu'attendre de l'élection du nouveau président iranien ?, dans *La Lettre de l'IRSEM*, n°06, Septembre 2013.
- WRIGHT R., « The revolution's midlife crisis and the nuclear deal », dans *The New-Yorker*, 27 Juin 2015.